

# L'information des Petits

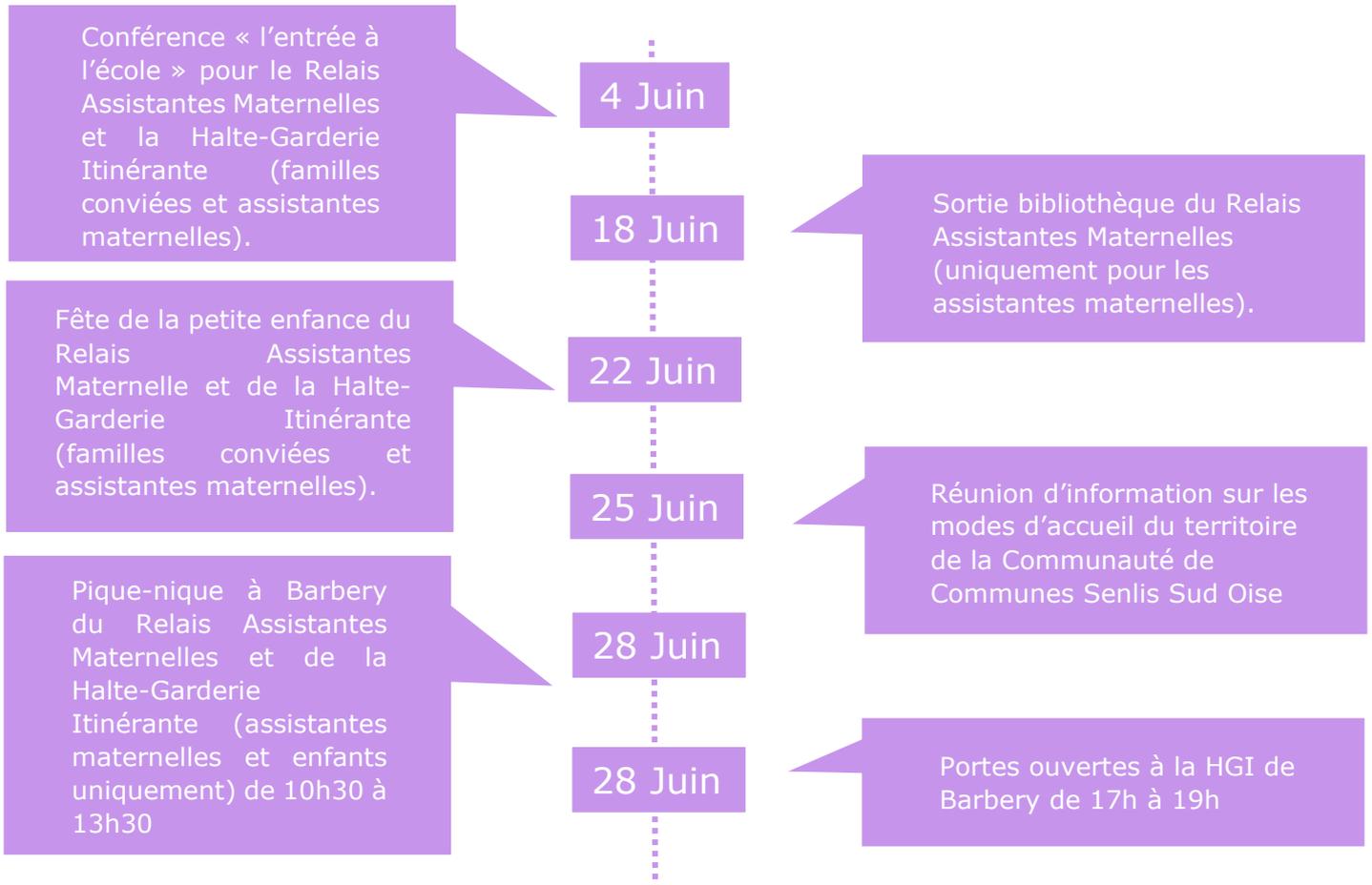
**A vos pupitres, proposez-nous un titre !**



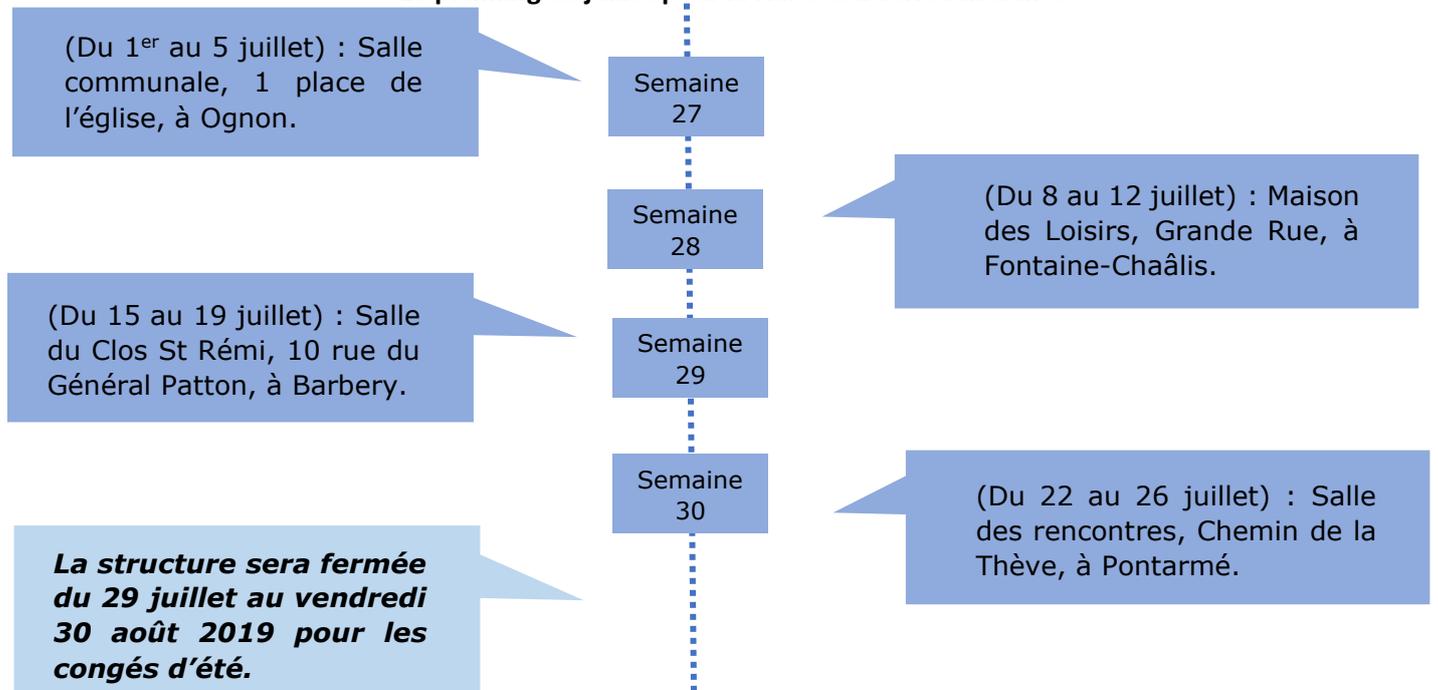
- Fleurines
- Villers-saint-Frambourg-Ognon
- Brasseuse
- Raray
- Aumont-en-Halatte
- Chamant
- Barbery
- Rully
- Montépilloy
- Mont L'Évêque
- Montlognon
- Borest
- Fontaine-Châlais
- Pontarmé
- Thiers-sur-Thève

# Les événements

## Réalisés sur juin



### Le planning de juillet pour la Halte-Garderie Itinérante



### La rentrée des P'tits Cœurs aura lieu le lundi 2 septembre :

Les inscriptions pour cette rentrée 2019 ont commencé. N'hésitez pas à contacter la directrice de la structure au 06.30.49.01.98 ou [halte.garderie@ccsso.fr](mailto:halte.garderie@ccsso.fr) pour diverses informations.



# Edito

## Sommaire

1 Planning et dates	2 Focus sur la législation
3 Réflexion pédagogique	4 Bibliothèque
5 La petite enfance en photos	6 À la maison
7 Le chant par le geste	8 Cet été, découvrir
9 On vous laisse la parole	

Chères assistantes maternelles, chers parents,

Je suis très heureuse de vous présenter le premier numéro du journal du service « Petite Enfance » de la Communauté de Commune Senlis Sud Oise. Celui-ci a été rédigé conjointement par la Halte-Garderie Itinérante et le Relais Assistantes Maternelles. Vous y trouverez de nombreuses informations telles que des propositions d'activités manuelles, des idées recettes, des informations sur la législation, des photos sur les activités passées et les dates des évènements à venir.

Chaque numéro aura un fil conducteur en lien avec la saison ou les grands évènements du quotidien des enfants.

Ce journal n'a pas encore de titre et nous sommes dans l'attente de toutes vos idées et propositions. Nous recevrons également toutes vos suggestions avec grand plaisir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture, un bel été et une bonne rentrée.

Christel JAUNET

Vice-Présidente en charge

De la petite enfance

Communauté Commune Senlis Sud Oise

Maire d'Aumont en Halatte

## Une matinée au Relais des Assistantes Maternelles



Les ateliers de motricité se déroulent chaque lundi matin de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15 (sans inscriptions).

Les ateliers d'éveil se déroulent du mardi au vendredi de 9h30 à 11h (sur inscription), hors vacances scolaires. La participation est libre et gratuite.

### Que fait-on en atelier motricité ? :

- Echauffement ;
- Motricité libre pour l'enfant mais toujours surveillé, accompagné et encadré par son assistante maternelle ;
- Regroupement en fin de séance pour un retour au calme ;

### Que fait-on en atelier d'éveil ? :

- Moment de jeux libres permettant aux enfants d'explorer l'environnement, de partager des temps de jeux et d'aller au-devant des autres enfants ou adultes.

Moment de découverte et d'autonomie pour l'enfant et permettant à l'adulte de pouvoir échanger sur des pratiques professionnelles, tout en restant disponible et en ayant un regard bienveillant sur les enfants ;

- Coin bébé douillet et non clos mis à disposition des petits. Des jeux d'éveil et de motricité peuvent être proposés aux bébés ;
- Activités (manuelles, d'éveil corporel, jeux de table, manipulation...) proposées et non imposées. Uniquement sur participation libre de l'enfant. Dans le cadre des activités, l'enfant peut être stimulé et encouragé mais il est important de le laisser faire seul. L'autonomie et le plaisir sont privilégiés sur le résultat obtenu ;
- Temps de rangement de la salle par les enfants avec l'aide des adultes qui leur montre l'exemple ;
- Regroupement sur les tapis en fin de séance pour un temps calme (chansons, lectures, comptines...).

## Que font Les P'tits Cœurs ?



**La journée à la Halte-Garderie est riche. Elle est ponctuée de moments qui permettent aux enfants de se repérer et de s'adapter à la vie en collectivité. Ces repères sont importants dans la construction et le bon développement du jeune enfant notamment pour se sécuriser et appréhender la journée en collectivité.**

De 9h à 10h : l'accueil des enfants / un temps de jeux libre ;

De 10h à 10h45 : des activités encadrées (manipulation, peinture, collage, gommettes, psychomotricité, ...) ;

Vers 10h45 : une sortie en extérieur (quand le lieu le permet) ;

Vers 11h10 : le lavage des mains ;

Vers 11h15 : le regroupement autour de chants, comptines, marionnettes, histoires ou imagiers ;

Vers 11h30 : le repas suivi d'un temps de jeux libres ;

Vers 12h45 : : un passage aux toilettes, change des couches ;

Vers 13h : la sieste ou un temps de repos ;

A partir de 14h30 : réveils échelonnés, un temps de jeux libres ;

De 15h45 à 16h15 : le moment du goûter ;

De 16h15 à 17h : une activité proposée ou une sortie en extérieur en attendant le retour des familles.

**Les horaires présentés restent souples et tiennent compte du rythme individuel de chaque enfant.**

# La rupture de contrat

« En cette fin d'année scolaire, nous allons tout naturellement aborder le sujet des ruptures de contrat. »

## Pour un contrat de moins d'un an :

Un courrier de rupture de contrat avec accusé de réception qui respecte le délai de quinze jours de préavis (sans compter les semaines de congés de l'Assistante Maternelle si c'est sur la même période) doit être envoyé par les parents.

Il n'y a pas d'indemnité de rupture de contrat à payer.

Une régularisation doit être réalisée afin de faire un point sur les heures payées à l'aide d'un tableau (comme ci-dessous) :

Tableau comparatif d'heures mensualisées (déclaration Pajemploi) et d'heures réelles sur les mois réalisés depuis le début (exemple sur un début de contrat en mars et une rupture en juin) :

Mois	Nombre d'heures déclarées	Nombre d'heures réels
Mars	170 H	175 H
Avril	170 H	180 H
Mai	170 H	165 H
Juin	170 H	176 H
Total	680 H	696 H

Soit 16h en plus au réels x le taux horaire = .....euros de somme à régulariser sur la paie de juin.

Il faut également régulariser les CP :

- Finir de payer l'année précédente si 1/12<sup>ème</sup> (de mars à mai pour l'exemple ci-dessus) et les mois de l'année en cours (juin pour l'exemple ci-dessus).
- Si les CP de l'année précédente ont été payé en totalité en juin, réguler juste l'année en cours (exemple rupture de contrat en aout = payer les congés de juillet et août).

## Pour un contrat de plus d'un an :

Un courrier de rupture de contrat avec accusé de réception qui respecte un mois de préavis doit être envoyé (sans compter les semaines de congés de l'Assistante Maternelle si c'est sur la même période) et l'indemnité de rupture de contrat.

Pour l'indemnité de rupture de contrat, il faut prendre l'ensemble des salaires versés en net avec les CP depuis le début de contrat (sans les Indemnités d'entretien/sans les repas) :

Additionner tous les salaires nets depuis le début de contrat et divisé la somme par 120. Vous obtiendrez la somme en euros pour les indemnités de rupture de contrat à verser à l'assistantes maternelle.

Il faut également régulariser les heures (tableau ci-dessus) et régulariser les CP comme ci-dessus en contrat de moins d'un an.

Attention : Il n'y a pas d'indemnité si c'est l'assistante maternelle qui rompt le contrat.

# L'acquisition de la propreté

« **Le pot** : chaque année, ce thème soulève des réflexions pour qu'un enfant soit « propre » rapidement et qu'il aille de ce fait sur le pot. Ce passage des couches au pot préoccupe notamment avec l'entrée à l'école maternelle.

Rassurez-vous, les enfants ont le temps pour se décider. Et oui, c'est l'enfant qui maîtrise son propre corps et la propreté vient avant tout de son désir et de son développement.

Il n'y a pas d'âge bien défini et chaque enfant évolue à son rythme. Ce passage est une étape importante dans l'acquisition de l'autonomie de l'enfant, c'est pourquoi il ne faut rien précipiter au risque de se diriger vers quelques complications. **L'enfant sent et sait quand il est prêt dans son corps et dans sa tête.** »

Pour que l'enfant acquiert la propreté, **trois critères** doivent avant tout être respectés :

### - **La maturité physiologique (en 2 points) :**

\* **la maîtrise corporelle** : l'enfant doit marcher correctement ; se tenir accroupi en équilibre ; monter et descendre quelques marches en alternant les jambes.

\* **la maîtrise des sphincters** : elle dépend de la maturation neurologique sur laquelle on ne peut agir. Ces muscles sont commandés par le cerveau. Leur activité est volontaire et l'enfant met un certain temps à en acquérir la commande. **Mettre l'enfant à heures fixes sur le pot ne veut pas dire qu'il maîtrise ses sphincters. Le risque est alors de l'empêcher de repérer lui-même ses propres sensations.** Il se peut que cela fonctionne, mais il ne s'agira que d'un « acte réflexe ». Cela pourrait mettre l'enfant en situation d'échec à la crèche, chez l'assistante maternelle ou à l'école puisqu'il sera présenté comme « propre ».

### - **La maturité intellectuelle :**

\* **le désir d'avoir un corps propre** : il dépend du développement psychologique de l'enfant. L'enfant doit comprendre ce qu'on attend de lui. Il doit en percevoir un intérêt et comprendre à quoi sert le pot et/ou le toilette. Il doit pouvoir vous le montrer par le langage ou par ses jeux (ex : installer son doudou ou sa poupée sur le pot...).

### - **La maturité affective :**

\* **le désir de devenir grand** : l'enfant doit avoir envie de grandir et de renoncer aux moments de soins pendant le change pour passer de l'état bébé à celui de grand.

Un apprentissage trop précoce ou le non-respect de ces critères risquent de vous faire rencontrer des difficultés plus ou moins tardives (énurésie, comportement angoissé...).

Des conflits relationnels peuvent survenir et engendrer des constipations, des diarrhées... L'enfant peut avoir très peur du pot et de ses propres selles qui sortent de son corps. Il est alors préférable de lui remettre une couche, de le rassurer, de verbaliser et de retarder un peu ce moment.

Aussi l'alternance couches/pot peut être déstabilisante. L'enfant ne sera plus où il en est ! **L'important est que l'enfant puisse verbaliser son envie d'aller aux toilettes.**

Pour réussir ce passage, évitez de commencer lors de changements importants comme l'arrivée d'un nouveau bébé, un déménagement, un nouveau mode de garde, une séparation... Le stade de l'opposition n'est pas l'idéal non plus.

De plus, évitez les comparaisons avec son aîné, ou son cousin. Evitez aussi les moqueries ou les réprimandes, ... Mais surtout fiez-vous à l'enfant, et acceptez qu'il n'ait pas encore vraiment envie de grandir !

La visite de l'école en fin d'année peut-être un déclic et se révéler comme un détonateur. **Ce déclic se fait tout seul** (en seulement 2-3 jours car cela est un processus naturel spontané et non un apprentissage). Ainsi l'enfant sera fier de lui et vous aussi !

**« Alors ne lui mettez pas de pression, le stress arrive bien vite dans la vie ... »**

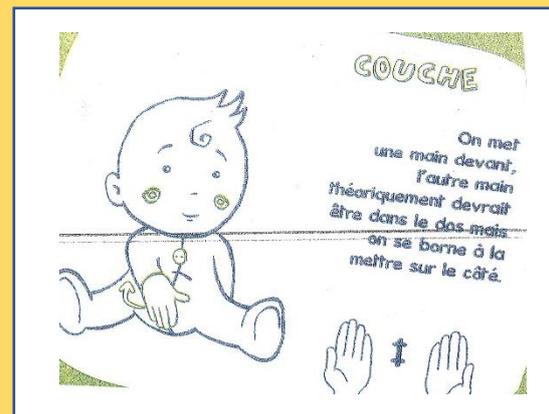
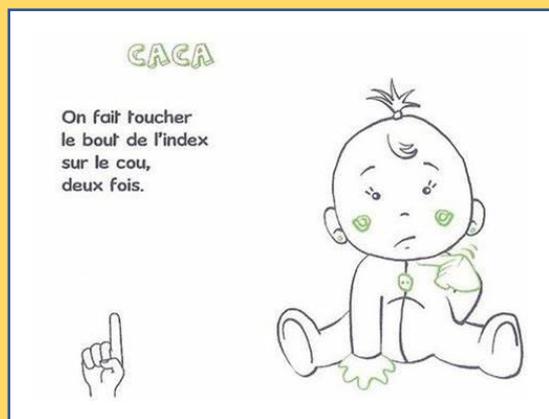
# Réflexion pédagogique

Pratiquer la Langue des Signes Française avec les jeunes enfants c'est leur offrir la capacité de s'exprimer autrement et de s'ouvrir à la communication gestuelle et corporelle.

L'enfant qui n'a pas encore acquis la parole a des besoins qu'il ne peut clairement exprimer.

Le fait d'être compris plus facilement positionne l'enfant dans un contexte de sécurité affective. Cela diminue sa frustration.

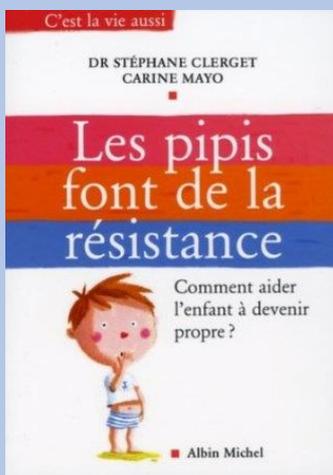
Le principe est d'associer un « signe » à un mot dans une phrase. Il s'agit juste de signer quelques mots clés qui reviennent régulièrement dans le quotidien de l'enfant.



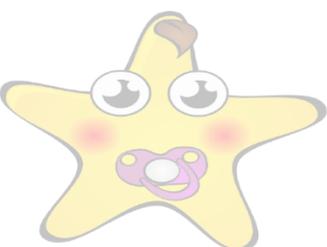
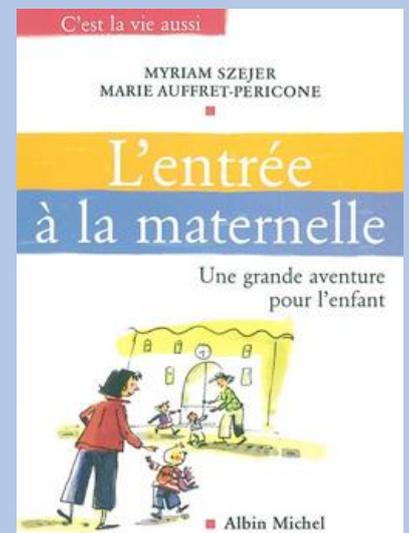
# Propreté et rentrée à l'école

Du côté des parents...

## L'acquisition de la propreté



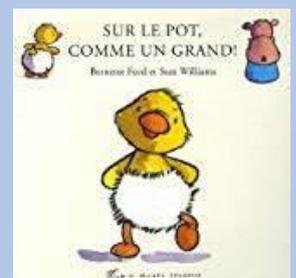
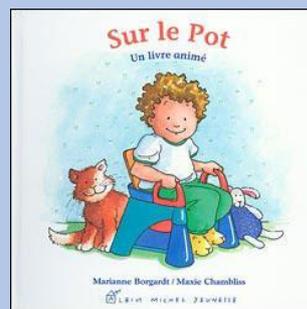
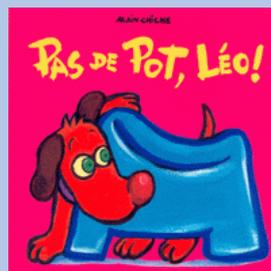
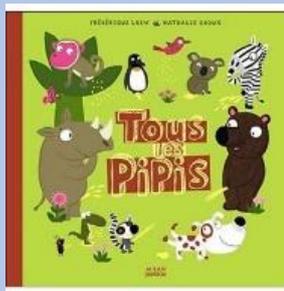
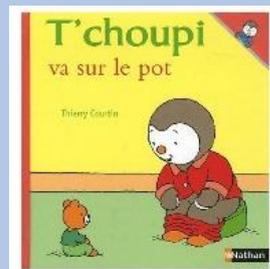
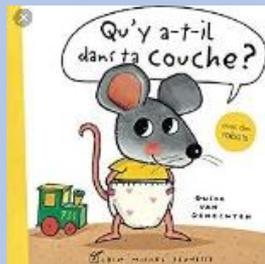
## L'entrée à l'école



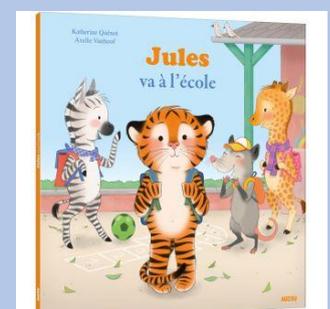
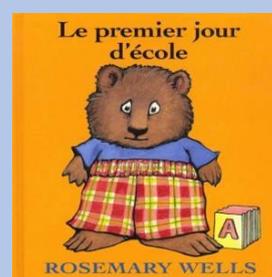
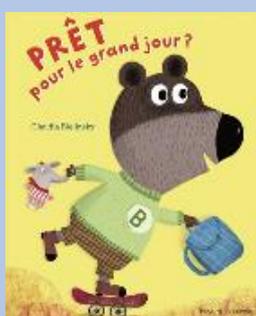
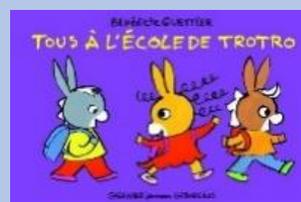
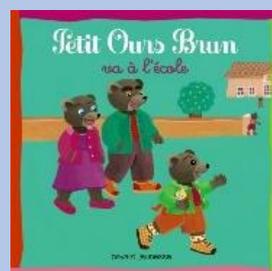
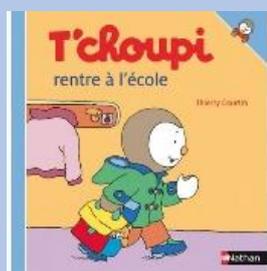
# Bibliothèque

Du côté des enfants...

## L'acquisition de la propreté



## La rentrée à l'école



## Zoom sur les P'tits Coeurs



Quelques activités...



... accompagnées  
de la chasse  
aux œufs de  
Pâques !



# La petite enfance en photos

De belles  
découvertes  
dans les jardins,



Et pour finir notre journée amusante à la Mer de Sable !



# La petite enfance en photos

## Zoom sur le Relais Assistantes Maternelles

Quelques activités...



Sortie à la bibliothèque...



# La petite enfance en photos



Semaine de la petite enfance sur le thème «pareil pas pareil» avec la présence de quelques parents...



Visite au musée d'art « autour des couleurs » et au musée de la vénerie « découverte des animaux de la forêt »



Atelier « patouille »



# Création

« L'été arrive à grands pas et les feux d'artifices aussi, voici une idée sympa pour réaliser des feux d'artifices à la maison avec les enfants. »

## Il vous faut :

- Une feuille noire (cartonnée de préférence) ;
- De la peinture ;
- Des rouleaux de papier toilette vide ;
- Des ciseaux ;
- Des assiettes en plastique ou autres récipients.

L'adulte prépare les rouleaux de papier toilette comme sur l'image ci-dessous.

Préparer des assiettes de peinture afin que l'enfant puisse y plonger les franges du rouleau.

Laisser l'enfant s'amuser à tamponner le rouleau sur la feuille noire afin de réaliser des traces de peintures.

Facultatif : l'enfant peut ajouter des paillettes sur la peinture pas encore sèche.



# Manipulation

« Sous le beau soleil d'été quoi de mieux que des jeux d'eau !

L'enfant aime patauger, vider, remplir, manipuler...

Voici une idée facilement réalisable avec les moyens du bord. »

## Il vous faut :

- Un contenant (bassine, boîte en plastique...);
- Des ustensiles (gobelets, seaux, cuillères, passoire, moulin...). Pensez à utiliser la dinette des enfants et les jeux de plage;
- Une serviette pour protéger le sol intérieur ou être plus à l'aise sur le sol extérieur.

Facultatif : si vous ne souhaitez pas que les enfants soient mouillés, pensez à mettre un petit tablier en plastique. Vous pouvez en fabriquer un dans un sac en plastique tout simplement. Ou sortez les maillots de bain ou body.

N'oubliez pas la crème solaire et le chapeau en extérieur !

Amusez-vous bien...



# Un gâteau au chocolat et à la courgette

## Ingrédients



200 g de chocolat pâtissier



180 g de courgettes cuites et mixées



3 œufs



60 g de miel



100 g de farine



1 sachet de levure



### Etape 1

Faire cuire les courgettes coupées en morceaux dans de l'eau bouillante durant 12 minutes puis les égoutter et les mixer.

### Etape 2

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6).

### Etape 3

Faire fondre le chocolat puis y ajouter les courgettes.

### Etape 4

Pendant le temps de fonte du chocolat, mélanger les œufs et le miel.

### Etape 5

Y incorporer le mélange chocolat/courgettes, puis la farine et la levure.

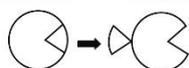
### Etape 6

Faire cuire 30 minutes au four dans un moule avec du papier cuisson au fond.

### Etape 7

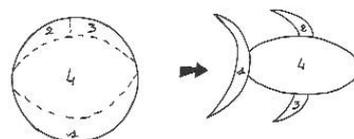
Découper une forme originale pour amuser les enfants (ex : un poisson pour rappeler la mer, l'été...)

DECOUPEZ ASSEMBLEZ



DECOREZ !

ou



# Le chant par le geste



Comptines et jeux de doigts



Chansons

## Le poisson



Le poisson nage, nage, nage

*(Mains paume contre paume, imiter la nage du poisson)*



Il ouvre une petite bouche

*(Mains toujours paume contre paume mais à plat, ouvrir les mains)*



Sort une petite bulle qui monte, qui monte, qui monte

*(Laisser la main du dessous à plat et former une bulle avec l'autre main et la faire monter très haut)*



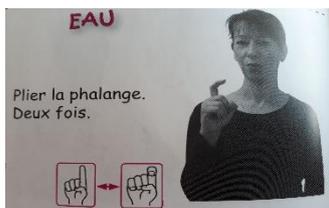
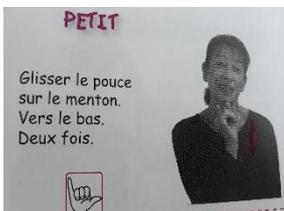
Et pop, elle explose

*(Taper des deux mains en l'air pour faire exploser la bulle)*



Idem avec moyenne bouche et moyenne bulle

Idem avec grande bouche et grande bulle



## Les petits poissons dans l'eau



Les petits poissons dans l'eau  
Nagent, nagent, nagent, nagent, nagent

Les petits poissons dans l'eau  
Nagent aussi bien que les gros  
Les petits, les gros, nagent comme il faut  
Les gros, les petits nagent bien aussi

Les petits poissons dans l'eau  
Nagent, nagent, nagent, nagent, nagent  
Les petits poissons dans l'eau  
Nagent aussi bien que les gros  
Les petits, les gros, nagent comme il faut  
Les gros, les petits nagent bien aussi

## Cet été, Découvrir...

### A la découverte des animaux...



**A l'Arbre à poule qui est une ferme pédagogique, 24 Rue Aristide Briand, 60870 Villers-Saint-Paul.**

Au cœur de la ville de Villers-Saint-Paul, en tournant à un coin de rue, vous arriverez sur une ferme familiale urbaine, riche de son patrimoine de plus de 400 ans. Vous trouverez des partages de savoirs, des rencontres chaleureuses et humaines avec au cœur des préoccupations : l'environnement.



**Au potager des princes : 17, Rue de la Faisanderie, 60500 Chantilly**

Pour les familles, au cœur de la ville de Chantilly, le **Potager des Princes**, parc historique, classé "Jardin Remarquable", il est aussi un parc animalier et animé. Il offre aux visiteurs, petits et grands, une multitude de surprises à découvrir, à admirer ou à visiter au gré des promenades au milieu des animaux en semi-liberté.



**Au Parc Zoologique d'Amiens, Esplanade De La Hotoie, Allée Zoo, 80000 Amiens**

Au-delà de son rôle de conservation d'espèces exotiques menacées, le zoo d'Amiens se situe sur un environnement particulier : la petite Hotoie. La petite Hotoie est une vaste zone humide plantée d'arbres centenaires. Un véritable écrin de verdure à quelques centaines de mètres du centre-ville abrite une faune locale particulièrement riche.



# Cet été, Découvrir...

## S'amuser...



**A la Mer de Sable, Route Nationale 330, 60950, Ermenonville.**

C'est un **parc d'attractions** dédié à l'aventure. Du Mexique au Far West en passant par la jungle, sensations, émotions, explorations et rencontres attendent les visiteurs. 30 attractions à partager en famille et 3 grands spectacles équestres dans un cadre naturel exceptionnel.



**Au Parc St Paul, RD 931, 60650 Saint-Paul.**

Niché dans un parc en pleine nature **le Parc Saint Paul** accueille les visiteurs pour une journée de détente et d'amusement. Les visiteurs partagent en famille ou entre amis le plaisir de sortir du quotidien avec les **47 attractions** du Parc Saint Paul conçues pour être accessibles au plus grand nombre, **petits et grands**.



**A la Base de loisirs Saint Leu d'Esserent (60340)**

Cette base de loisirs vous offre 50 ha d'espace naturel pour faire du sport et vous détendre. Plan d'eau avec plage de sable et baignade surveillée en saison, espace nautique pour pratiquer le kayak et le pédalo, espace de pêche. Plusieurs aires de jeux (2-6 ans et 3-12 ans), un mini-golf gratuit, un petit parc avec des animaux de la ferme : chèvres, poneys, ânes, cochons, vaches. Également sur place : le poney club du Sabot d'Or, qui accueille les enfants à partir de 4 ans et propose des promenades en main pour les tout-petits.



## *On vous laisse la parole...*

« Ce journal est adressé aux familles et aux assistantes maternelles du territoire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

Pour cette première édition, notre journal n'a pas encore de nom.

Nous avons besoin de vous et de vos idées pour lui en trouver un pour les prochaines éditions... »

A vos crayons, vos idées sont les bienvenues !

